

FFRS : UN TRAITEMENT DIFFÉRENT, VOIRE MÊME INDIFFÉRENT!!!

Le temps file à une vitesse incroyable, mais l'employeur ne semble pas trouver important de discuter des revendications qui touchent les FFRS. Pourtant, c'est Postes Canada qui a déclenché le compte à rebours vers l'échéance du 2 juillet en déposant une demande de conciliation le 4 avril dernier.

Les propositions soumises par la Société au début des négociations ont très peu changé à ce jour. D'ailleurs, elles ne font rien pour réduire les disparités dans les conditions de travail qui existent entre l'unité urbaine et celle des FFRS. Il n'y a **aucun mouvement** perceptible de la part de la Société lors des rencontres entre les parties. L'employeur continue d'agir envers les FFRS comme il l'a toujours fait, en **les considérant uniquement comme un avantage commercial.**

Voici ce que l'employeur propose en ce qui concerne nos revendications :

- | | |
|--|------|
| ➤ Reconnaissance de l'ancienneté : | Rien |
| ➤ Sécurité d'emploi : | Rien |
| ➤ Être payé pour toutes les heures travaillées : | Rien |
| ➤ Paiement des heures supplémentaires : | Rien |
| ➤ Système de mesure du travail : | Rien |
| ➤ Obtenir des pauses repas et repos payé : | Rien |
| ➤ Responsabilités des absences partout : | Rien |

Voici les reculs que l'employeur propose en ce qui concerne nos droits existants :

- | |
|--|
| ➤ Imposer un régime de retraite à cotisations déterminées |
| ➤ Réduire la valeur de tri du courrier trié de manière séquentielle |
| ➤ Lors de réorganisations, réduire les itinéraires à six heures ou six heures et demie |
| ➤ Limiter davantage les droits de mutation |
| ➤ Refuser tout congé annuel pendant les mois de novembre et décembre |
| ➤ Limiter les frais de remboursement des traitements de physiothérapie |

À trois semaines de la date butoir du 2 juillet, Postes Canada doit cesser de traiter les FFRS comme un avantage-commercial et les traiter avec équité, justice et respect.

Solidarité entre les groupes

Nous réalisons des progrès lorsque nous nous soutenons les uns les autres. Il importe que tous les membres du STTP appuient les FFRS, mais il est tout aussi important que les travailleuses et travailleurs de l'unité rurale et suburbaine appuient les membres de l'unité urbaine, y compris les factrices et facteurs, les commis des postes et les travailleurs et travailleuses de la maintenance.

En demeurant solidaires, nous parviendrons à obtenir des améliorations pour tous les travailleurs et travailleuses des postes.



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine
/jl sepb 225



George Floresco
Négociateur en chef – unité rurale
2015-2019/Bulletin n° 113

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue